



FINALES NATIONALES DES JEUNES

RÈGLEMENT DU TOURNOI

1. GÉNÉRALITÉS

Les Championnats Nationaux des Jeunes sont organisés selon les règles du jeu Internationales, appliquées par Volley Belgium (VB), par Volley Vlaanderen (VV) et par la Fédération Volley Wallonie-Bruxelles (FVWB), sous réserve des dérogations et des dispositifs spéciaux, intégrés dans le règlement présent.

Les finales des Jeunes sont organisées par le Volley Club de SPA

En collaboration avec Volley Belgium et Volley Vlaanderen.

Samedi 25 mai 2024

- **Garçons** : U19, U15, U11
- **Filles** : U17, U13

Dimanche 26 mai 2024

- **Filles** : U19, U15, U11
- **Garçons** : U17, U13

Lieu : Avenue Amédée Hesse 41 à SPA 4900

2. OBJECTIF

- La détermination des Champions Nationaux dans les différentes catégories des jeunes.

3. RESPONSABILITÉ

- Chaque club et chaque participant doit être affilié à la Volley Vlaanderen ou à la FVWB. Volley Vlaanderen et la FVWB décident eux-mêmes, quelles équipes vont participer au tournoi par leur aile.
- Chaque participant est, par le fait de sa participation au tournoi, soumis au présent règlement.

4. CATÉGORIES D'ÂGE – HAUTEUR DU FILET – BALLONS DE MATCH

Catégorie	Date de naissance Né en	Nature du jeu	Dimensions du terrain	Libéro Autorisé	Nombre de joueurs	Hauteurs du filet		N° Ballons
						G	F	
U19	2005 et après	6 x 6	9 x 18 m	Oui	6/6	2m43	2m24	5
U17	2007 et après	6 x 6	9 x 18 m	Oui	6/6	2m35	2m18	5
U15	2009 et après	6 x 6	9 x 18 m	Oui	6/6	2m24	2m14	5
U13	2011 et après	4 x 4	7 x 14 m	Non	4/4	2m18	2m10	5
U11	2013 et après	3 x 3	6 x 12 m	Non	3/3	2m10	2m10	5

5. PARTICIPATION ÉQUIPES

A. Généralités

- a. Des équipes mixtes (garçons chez filles ou vice versa) ou composées ne sont pas admis.

- b. Chez les U19, U17, U15 les libéros sont autorisés. Chez les U13, U11 les libéros sont interdits. Les libéros seront désignés par match. Une modification des libéros doit être signalée au secrétariat du tournoi avant le début du match suivant.
- c. Au total un maximum de 14 joueurs/ joueuses par équipe peuvent participer au tournoi. Si on a atteint le maximum, des joueurs / joueuses peuvent être supprimés s'ils quittent le tournoi. On ne peut pas les remplacer par des nouveaux joueurs / joueuses.

Composition des équipes :

On ne peut noter que 14 joueurs sur la feuille de match pour les U19, U17 et U15

- o Jouer avec ou sans libéro(s) en cas des compositions suivantes :

- 6 joueurs : 0 libéros
- 7 joueurs : 0 ou 1 libéro
- 8,9,10,11 ou 12 joueurs : 0,1 ou 2 libéros
- 13 ou 14 joueurs : obligé d'avoir 2 libéros

Jouer dans une autre composition sera considéré comme une participation illégale.

8 joueurs pour les U13 (pas de libéro)

6 joueurs pour les U11 (pas de libéro)

- d. Coaching : Une équipe se compose de : 1 coach, 2 assistants, 1 kiné et 1 médecin. Évidemment ils doivent présenter une licence valable.
La présence du coach est autorisée pour les U13 et les U11, le long de la ligne de touche dès la ligne centrale.
- e. Un responsable de l'équipe doit se présenter au secrétariat avec tous les documents au moins **(45) quarante-cinq** minutes avant le début de la première rencontre de l'équipe concernée.
- f. Chaque équipe reçoit une liste de joueurs (max. 14 joueurs / joueuses), à remplir pour la durée de la compétition. La liste complétée doit être remise au secrétariat 45 minutes avant le premier match de l'équipe concernée afin de pouvoir effectuer les contrôles de tous les documents.
- g. Seules les personnes présentes peuvent figurer sur le document. Le contrôle de la présence des personnes sur la liste, sera effectué par le secrétariat. Si après, d'autres personnes arrivent, elles pourront être ajoutées mais elles devront se présenter (avec les documents) au secrétariat qui fera le nécessaire. Elles ne peuvent cependant participer qu'à partir du match suivant.
- h. 15 minutes avant le début du match l'arbitre contrôle la présence des personnes inscrites sur la feuille de match. Les personnes non présentes seront barrées et ne pourront pas participer au match en question. Les personnes inscrites sur la feuille de match ne peuvent pas quitter le match durant son déroulement (sauf cas de force majeure). Le fait de quitter le jeu durant son déroulement entraînera la perte du match par forfait.
- i. Il est formellement interdit de s'échauffer près des terrains durant les rencontres.
- j. Il est formellement interdit d'entrer sur l'aire de jeu avec des chaussures qui laissent des traces, chaussures avec semelles de couleur ou chaussures d'extérieur (de ville).
- k. Il est formellement interdit durant le déroulement des rencontres d'introduire sur l'aire de jeu (terrain, zone neutre, tribunes et places debout) des boissons dans des récipients en verre.
- l. On joue avec un ballon homologué MIKASA V200W ou GALA BV5591S. Les ballons de match sont fournis par l'organisateur, 2 ballons de match par terrain.

B. À prévoir par l'équipe

- a. Chaque équipe doit :
- Être en tenue uniforme avec numération réglementaire.
 - Doit avoir ses ballons d'échauffement
- b. Chaque équipe doit présenter les documents suivants :
- Volley Vlaanderen
 - o Joueurs - joueuses

- Licence/ Liste des participants (jeunes) pour la saison en cours. Les copies de licences ne sont pas autorisées.
- Licence avec photo, carte d'identité, Kids ID ou autre preuve d'identité avec photo délivrée par un organisme officiel.

Non – joueurs

Licence avec photo pour la saison en cours délivrée par VV/FVWB
Carte d'identité si aucune photo ne figure sur la licence

ATTENTION : en VV, pour les coachs en 6c6, une licence J est obligatoire

- FVWB
 - Licence/listing d'affiliation valable pour la saison en cours
 - Coach ou coach-adjoint : carte de coach délivrée par le FVWB
 - Listing du club avec photo, carte d'identité, kids ID avec photo ou un autre document d'identité avec photo délivré par une instance officielle.

c. La licence – Identification

Pour participer effectivement au championnat, le membre affilié doit être en possession d'une licence avec photo valable pour la saison en cours.

En l'absence de la licence, la participation est autorisée sous réserve de la présentation de :

Carte d'identité / carte enfant
Permis de conduire
Passeport

Attestation de perte avec photo délivrée par un organisme officiel

Bien entendu que le membre affilié doit figurer sur la liste des membres du club concerné.

S'il n'y a aucune possibilité d'identifier le membre, il peut participer dans les conditions suivantes

- Le joueur / la joueuse jouera 'sous réserve'.
- Si le membre concerné ne peut présenter le document avant le début du dernier match, l'équipe sera déclarée forfait pour tous les matches où le joueur / joueuse a participé effectivement.

Le jury / secrétariat notera sur la feuille de match tous les manquements concernant les documents afin de pouvoir appliquer les sanctions prévues.

Le jury/secrétariat notera toute anomalie concernant les documents manquants et/ou incomplets sur la feuille de match afin que les pénalités prévues puissent être appliquées.

C. La feuille de match

La feuille de match est tenue par un marqueur du club organisateur. Si ce club n'est pas capable de fournir les marqueurs, la feuille de match sera tenue par un arbitre officiel, désigné par la LSC (fédération) ou PSC.

D. U11

- 3 contre 3 (tous les 3 avant) ; le service est effectué par le joueur en position 1
- Nombre de remplacements : 6
- Line-coaching : la présence du coach est autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale.
- Pendant le service de la partie adverse il est obligatoire de se mettre sur une ligne. Après le service on peut prendre position.
- Pendant le service chaque joueur prendra sa position correcte : joueur 1 servira, joueur 2 se trouvera à la droite du joueur 3.
- On servira d'une rotation normale (1 - 2 - 3 ...)

Exemple :

3	2	1
----------	----------	----------

E. U13

- 4 contre 4 (3 avant et 1 arrière); le service est effectué par le joueur arrière (1)
- Nombre de remplacements : 6
- Line-coaching : la présence du coach est autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale.

- En complexe 1, il est suffisant à la réception que le joueur arrière ait un joueur devant lui. Ce peut être le joueur sur la position 4, 3 ou 2.

Exemple :

4	3	2
1		

F. Autres catégories

- Selon les règles du jeu Internationales.

6. LES MATCHS

- Dans chaque catégorie, la compétition se déroule entièrement en deux sets gagnants de 25 points, set décisif en 15 points. Pas de limite de points, différence de deux points.
- Le programme ci-dessous est établi d'après un certain horaire. Cet horaire n'est qu'une ligne de conduite. Il est demandé aux équipes d'être présentes au minimum **30 minutes** avant l'heure prévue. En effet, si lors du déroulement du tournoi, un terrain se libère, des équipes pourraient être appelées plus tôt pour disputer le match suivant. (Voir : Compétences du jury)
- Le calendrier des matchs :

Samedi et dimanche			
09.30	1° FVWB	-	2° FVWB
10.45	1° VV	-	2° VV
12.15	2° FVWB	-	1° VV
13.30	2° VV	-	1° FVWB
15.00	2° FVWB	-	2° VV
16.15	1° FVWB	-	1° VV

!! Écoutez également attentivement les communications sono !!

7. LE CLASSEMENT

A. Le classement s'établit comme suit :

- Le total des victoires
- Le total des points
- Le nombre des points
 - 2 – 0 > l'équipe gagnante 3 points – l'équipe perdante 0 points
 - 2 – 1 > l'équipe gagnante 2 points – l'équipe perdante 1 point
- L'équipe qui est forfait reçoit -1 point.

B. 2 équipes totalisent le même nombre de points

- L'ordre suivant sera suivi :
 1. Le meilleur quotient des sets gagnés par les sets perdus de tous les matchs joués.
 2. En cas de nouvelle égalité, le match ayant opposé les deux équipes sera déterminant.

C. 3 équipes totalisent le même nombre de points

- L'ordre suivant sera suivi :
 1. Le meilleur quotient des sets gagnés par les sets perdus de tous les matchs joués sera déterminant.

2. En cas d'égalité de sets entre 2 équipes, le match entre les deux équipes sera déterminant.
3. En cas d'égalité de sets entre plusieurs équipes, le quotient des points de tous les matchs joués sera déterminant (points obtenus divisés par points perdus).
4. En cas d'égalité entre 2 équipes, ils joueront un set jusqu'à 15 points, différence de deux points (selon les règles du jeu Internationales).

8. LES OFFICIELS

- Des officiels ne peuvent exercer une fonction que s'ils sont affiliés à la VV / FVWB et s'ils sont en possession d'une licence ou une carte de coach, valable pour la saison en cours et délivrée par la VV/FVWB.

9. L'ARBITRAGE

- Les arbitres seront désignés par la LSC.
- Pour le système 6 x 6, un 1^{er} et un 2^{ème} arbitre sera désigné. Les autres matchs seront dirigés par un arbitre.
- Rémunération : **90,00 €** pour toute la journée + frais de déplacements.

10. SANCTIONS

- Le secrétariat / jury notera sur la feuille de match tous les manquements concernant les documents afin de pouvoir appliquer les sanctions prévues.
- Une personne, inscrite sur la feuille de match, sera exclue du tournoi après l'exclusion d'un match.
- Une équipe qui ne se présente pas à l'heure du match sur le terrain sera déclarée forfait pour la rencontre.
Les amendes suivantes seront appliquées :
 - € 300 en cas de forfait général
 - € 60 par forfait de match
 - 2/3 de ces amendes sont au profit de l'organisateur
- Après le tournoi les vestiaires doivent être abandonnées dans un état propre. En cas d'infraction une amende de 100,00 € sera appliquée.

11. LE JURY

Tout litige qui ne peut être résolu par le présent règlement sera tranché sur place sans appel par le jury.

Si une réglementation sur le bruit est applicable à l'installation utilisée, cette réglementation est en vigueur. L'organisateur peut, en consultation avec le jury, prendre une décision différente concernant le bruit, qui doit être respecté par toutes les parties, y compris les spectateurs. La composition du jury sera déterminée sur place par le responsable du tournoi.

1. Composition

- Le responsable des rencontres Volley Belgium (responsable du tournoi) et ses adjoints
- Les responsables des jeunes VV en FVWB
- Les responsables de l'arbitrage VV en FVWB

> Les décisions du jury seront prises à une majorité simple. En cas d'une égalité le vote du responsable du tournoi sera déterminant.

2. Compétences du jury

- Appliquer le règlement comme décrit.
- Changements des terrains et des heures pendant le tournoi pour des raisons d'organisation.
- Porter à la connaissance de la commission judiciaire Volley Belgium toute irrégularité, actes de vandalisme et conduites antisportives qui sont constatées et qui ne sont pas de la responsabilité des arbitres.
- Les décisions du jury se doivent d'être acceptées par toutes les parties et instances.
- Toutes les parties concernées peuvent porter plainte contre une décision du jury, comme prévu dans le règlement juridique VB (Chapitre 4. Procédure), éventuellement en application de la procédure accélérée (Chapitre 7) et à condition que les règles de compétence (différent) pour certains matchs sont respectées (Chapitre 3. Compétence), autorisant le jury de prendre une décision finale en cas de litige qui pourrait influencer le résultat de la rencontre.

12. REMISE DES PRIX ET CÉRÉMONIE

- Les champions Nationaux des différentes catégories reçoivent un trophée.
- Chaque joueur /joueuse (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du classement), inscrit sur la feuille de match, reçoit une médaille.
- Des souvenirs pour tous les joueurs /joueuses.
- La cérémonie s'effectuera dès que possible après la fin du dernier match de la journée.

13. RECETTES

- Entrée : max **6,00 €**
 - Accès gratuit par équipe participante
 - entrée gratuite pour les joueurs figurant sur la feuille de match
 - entrée gratuite pour les officiels figurant sur la feuille de match
 - Accès gratuit pour
 - Les officiels, en possession d'une licence validée de Volley Belgium, de Volley Vlaanderen de la FVWB et des Ligues, pour la saison en cours.
 - Les jeunes moins de 12 ans.

14. VOLS OU ACCIDENTS

▪ Vol / accidents

Ni Volley Belgium, ni Volley Vlaanderen, ni la FVWB, ni les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols ou d'accidents éventuels.

Un poste pour les premiers secours est prévu afin de fournir les premiers soins en cas de blessures.

▪ Assurance

Des frais, résultants des dégâts aux vestiaires etc., causés par joueurs /joueuses ou responsables d'un club, seront facturés au club (voir aussi 'sanctions).

15. NOURRITURE ET BOISSONS

- Les règles concernant la nourriture et les boissons sont déterminées par l'organisateur.
- Pour apporter vos propres repas et boissons, un accord doit être conclu à l'avance avec les organisateurs et/ou la cafétéria. Cet accord doit être soumis au jury. En cas de non-respect, une amende de 250 € sera imposée au club. 75% de cette amende est destinée à l'organisateur et 25% à l'aile organisatrice.